



## “Cela aidera certains malades qui ont du mal à absorber des médicaments”

**Martine Baumgarten**, pharmacienne, ex-présidente de l'Union technique intersyndicale pharmaceutique.

### 1 La prescription médicale sera mieux respectée.

Grâce à ces arômes, les patients suivront la posologie et la durée de traitement avec davantage de rigueur. Si avaler leur médicament relève de la torture, ils abandonnent plus vite. Or on sait bien que, pour guérir, il faut prendre le traitement jusqu'au bout.

### 2 Les arômes peuvent être indispensables.

Un exemple ? Le paracétamol sous forme de comprimés secs n'a pas besoin d'arôme car son goût est neutre. Mais certains patients, comme les enfants, les personnes âgées ou les malades qui ne peuvent déglutir, éprouvent des difficultés à absorber ce type de médicaments : il leur

faut impérativement une forme buvable. Or le paracétamol fabriqué sous forme de sirop est infect sans arômes.

### 3 Pas de lien entre la surconsommation et le bon goût.

Les adultes sont sensibilisés aux risques des médicaments et ne les confondent pas avec des friandises. En tout cas, aucune étude scientifique ne le prouve. Quant aux enfants, c'est aux parents de les éduquer en ce sens et de prendre les précautions qui s'imposent. Aromatisés ou non, les médicaments contiennent des principes actifs qui peuvent être dangereux. Ils doivent de toute façon être rangés hors de la portée des plus jeunes.

pour

pour ou

# Le médicament au goût b

**E**fferalgan cappuccino, Fervex framboise, Smecta fraise... Dans les rayons des pharmacies, les médicaments aromatisés se multiplient, que ce soit ceux prescrits sur ordonnance ou les autres. Autrefois réservés aux enfants, les sirops, poudres et gélules au goût de friandises visent désormais les adultes.

En septembre dernier, Michèle Delaunay, médecin, députée (PS) de la Gironde et ancienne ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, a alerté la ministre de la Santé sur leur danger potentiel. « Les industriels du médicament doivent cesser de développer des produits qui ont pour unique objet de séduire des consommateurs en dehors du seul effet thérapeutique », a-t-elle indiqué dans un courrier adressé à Marisol Touraine. Selon elle, les arômes risquent de

**10% 516 €**

des hospitalisations sont liées à un effet secondaire, un médicament mal pris, mal prescrit ou une ordonnance mal comprise.

C'est le montant moyen et annuel dépensé par habitant en France en médicaments ou produits pharmaceutiques, contre 95 € en 1980.

photos © Michel Joly, Laurent Villeret

contre

# S ments on bon

provoquer une surconsommation si les doses ou les indications ne sont pas correctement observées.

## Utile pour certaines molécules acides ou amères

Représentant les industriels produisant et commercialisant des médicaments vendus sans ordonnance, l'Association pour une automédication responsable s'est étonnée que l'on remette en cause cette vieille pratique bien utile pour certaines molécules acides ou amères. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, notamment chargée d'examiner les noms des médicaments et les modifications d'autorisation de mise sur le marché, s'est saisie du dossier. Elle élabore pour le printemps des recommandations qui devraient demander davantage de modération aux laboratoires. —

Clémence Levasseur

6

Français sur 10 prennent mal leur traitement ou l'abandonnent en cours de route.

46 %

des Français prennent des médicaments tous les jours.

Sources : Ipsos pour le Leem 2016, comptes nationaux de la santé publique – septembre 2015, étude IMS Health France, Leem – Quelle est l'importance des accidents iatrogènes ?

contre



## “Le goût ne doit pas être plus visible que l'indication thérapeutique”

**Carole Le Saulnier**, directrice des affaires juridiques et réglementaires à l'Agence de sécurité du médicament.

### 1 Les arômes ne doivent pas devenir un argument marketing.

Il ne faut pas que le goût fraise ou vanille devienne l'élément déclencheur de l'achat du médicament ! Nous allons demander que, dans les publicités et sur les emballages, la mention de l'arôme soit neutre et sans caractère promotionnel. Le goût ne doit pas être plus visible que le principe actif ou l'indication thérapeutique !

### 2 Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres.

Ils servent à soigner et ne doivent pas être banalisés. Il est primordial que les arômes restent exceptionnels pour ne pas être confondus,

dans l'esprit des patients, avec des produits de consommation courante. Voilà pourquoi nous ne souhaitons pas que des médicaments aux goûts cola ou mojito puissent être autorisés. Le risque ? Une surconsommation aux conséquences désastreuses.

### 3 La plupart des traitements ont un goût tout à fait supportable.

Ajouter un arôme est rarement nécessaire, sauf en cas de goût vraiment désagréable, comme certains médicaments antirétroviraux ou un célèbre médicament en poudre contre la diarrhée. Rien ne justifie, d'un point de vue de santé publique, la déferlante de médicaments aromatisés.